

AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Avis de concours externe pour le recrutement d'adjoints administratifs hospitaliers de 1^{re} classe

NOR : SASH0940420V

Un concours externe sur épreuves est ouvert au centre hospitalier de Mulhouse (Haut-Rhin), dans les conditions fixées au chapitre III de l'article 12 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir 2 postes d'adjoint administratif hospitalier de 1^{re} classe, vacants dans les établissements suivants :

- centre hospitalier de Mulhouse : 1 poste, branche bureautique ;
- hôpitaux civils de Colmar : 1 poste, branche administration générale.

Le concours d'adjoint administratif de 1^{re} classe est ouvert à l'ensemble des candidats, sans conditions de diplômes.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), à la directrice des ressources humaines du centre hospitalier de Mulhouse, service des recrutements et des concours, 87, avenue d'Altkirch, 68051 Mulhouse Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.